



JUSTICE ET LIBERATION IMMEDIATE DES 5 !
MOBILISATION POUR LES 5 à Paris :
VENDREDI 27 Mai de 18H30 à 20H,
place de la Bastille devant l'Opéra (à confirmer)

LE GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS DEMANDE QUE SOIT REJETE LE RECOURS EN HABEAS CORPUS EN FAVEUR DE GERARDO HERNANDEZ

La Havane, 26 avril (Cubadebate-RHC) – Le gouvernement des Etats-Unis a demandé que soit rejeté le recours en Habeas Corpus en faveur de Gerardo Hernández, un des 5 Cubains prisonniers politiques aux États-Unis et qu'une audience pour analyser ses arguments et les présumées preuves présentées contre lui, lui soit refusée. La position officielle est contenue dans un document en 123 pages plus trois annexes remis au tribunal fédéral de Miami par le procureur Caroline Heck Miller, qui est la principale accusatrice contre notre compatriote. C'est elle aussi qui a refusé de traduire en justice le terroriste notoire Posada Carriles en 2005. Nos 5 compatriotes purgent de très lourdes peines de prisons dans des pénitenciers étasuniens. Ils ont été accusés de conspiration afin d'espionner. Ils n'avaient pourtant fait que surveiller les organisations terroristes de Miami pour prévenir Cuba des attentats la prenant pour cible. Cependant, Luis Posada Carriles, terroriste avoué a été acquitté au terme d'un procès migratoire à El Paso, au Texas. Il a à son actif toute une kyrielle de crimes dont la destruction en plein vol d'un avion cubain de passagers en 1976. Les 73 personnes qui se trouvaient à bord ont également été tuées. Il a été en plus le cerveau de la vague de plasticages qui a pris pour cible en 1997 plusieurs installations touristiques cubaines. Une des bombes a tué le jeune touriste italien Fabio Di Celmo. Prochainement, l'équipe de la défense de Gerardo Hernández donnera sa réponse et la juge Joan Lenard prendra une décision.

UNE EXPOSITION DE PEINTURES D'UN DES 5 PARCOURRA A PARTIR DE MAI PLUSIEURS VILLES ETASUNIENNES

La Havane, 23 avril, (RHC).- Une exposition de plusieurs peintures d'Antonio Guerrero, l'un des 5 antiterroristes cubains emprisonnés aux États-Unis parcourra plusieurs villes étasuniennes. Gloria La Riva, coordonnatrice du Comité National Étasunien pour la libération des 5 a signalé dans des déclarations par téléphone. « Le vendredi 6 mai, à San Diego, en Californie, plusieurs jeunes ont formé une coalition avec le Comité National pour la libération des 5 et des amis de Cuba pour organiser cette exposition. Il y a aussi plusieurs artistes qui ont décidé de s'unir pour peindre et contribuer avec leur art à cette cause. Ensuite, l'exposition parcourra plusieurs villes du Texas durant 3 mois. Tout d'abord Houston, puis San Antonio, ensuite Dallas et après Armstrong. Le Texas est le plus grand état de l'Union. Des villes très grandes en font partie. Beaucoup de gens nous écrivent pour nous demander d'utiliser l'art pour arriver à davantage plus de gens. L'art de Tony comprend plusieurs thèmes de la nature. Un tableau très émouvant est sans doute celui de la porte de sa cellule. Il s'agit de 26 tableaux qu'il a peints durant plusieurs années. Ils peuvent être vus tous sur le site web freethefive.org. Il continue de peindre beaucoup. Il avait envoyé à Maître Leonard Weinglass, son avocat, lorsque celui-ci était à l'hôpital, une aquarelle d'une fleur verte. Maître Weinglass l'a beaucoup aimée et il a demandé qu'on la lui accroche sur le mur de sa chambre. Tony ne s'arrête pas. Même lorsque le lockdown, la fermeture de la prison aux visites, à la correspondance, aux activités quotidiennes, est décrété, il peint et écrit des poèmes. Dans chaque exposition il y a toujours des poètes qui lisent les poèmes d'Antonio qui montrent le cœur des 5. Il les représente tous et leur amour dans leur mission contre la terreur.

DANNY GLOVER PRESENTE A SALLE COMBLE A SAN FRANCISCO UN FILM DEDIE AUX 5

San Francisco, 21 avril (Cubadebate-RHC) . L'acteur étasunien Danny Glover a présenté à salle comble à San Francisco le documentaire « Por favor que el verdadero terrorista se ponga de pie » (S'il vous plaît que le vrai terroriste se mette debout) du réalisateur Saul Landau. Ce documentaire est dédié aux 5 Cubains prisonniers politiques aux Etats-Unis. Le documentaire inclut des interviews avec des terroristes notoires comme Luis Posada Carriles, Orlando Bosh, José Basulto et d'autres membres de la mafia contre-révolutionnaire de Miami. Posada Carriles est responsable de toute une kyrielle de crimes dont la destruction en plein vol d'un avion cubain de passagers en 1976. Les 73 personnes qui se trouvaient à bord ont été tuées. Il a été aussi le cerveau de la vague de plasticages de 1997 contre plusieurs installations touristiques cubaines. Une des bombes a tué le jeune touriste italien Fabio Di Celmo. Le film contient également des interviews de Fidel Castro et de Danny Glover et une interview de Gerardo Hernández, un des 5, enregistrée depuis la prison. Pour la première fois une chaîne locale de télévision d'Univision a fait une interview sur le documentaire et a fait la publicité de la projection. « El Tecolote » un journal de San Francisco a interviewé Saul Landau. Alicia Jrapko, du Comité International pour la Libération des 5 a souhaité la bienvenue au public et elle a remercié Saul Landau d'avoir tourné ce documentaire. « Pour nous tous, qui sommes engagés dans la lutte pour la libération des 5, le documentaire est un important outil pour expliquer les raisons qui ont poussé ces 5 hommes à venir aux Etats-Unis » a souligné Alicia Jrapko. Parmi le public se trouvait Gayle McLaughlin, Maire de Richmond, qui a toujours appuyé la cause des 5, le Président du Parti Démocrate de Californie, John Burton ; Tony González, Directeur du Mouvement Indien Étasunien de l'Ouest et James Cockcroft, historien et écrivain. Après la projection du film Danny Glover a mis l'accent sur la façon dont l'empire est en train de détruire la planète qui se trouve au bord du collapsus. Il a rappelé que l'auteur du documentaire Saul Landau a rendu visite à Gerardo Hernández, en prison, à trois reprises. Il a indiqué que Gerardo est un exemple d'être humain au plus haut degré. Pour sa part, Saul Landau a mis l'accent sur l'hypocrisie de la lutte contre le terrorisme que mènent les Etats-Unis. Il a souligné : « Les terroristes sont en liberté tandis que les antiterroristes sont en prison ». Il faisait ainsi allusion au récent acquittement du terroriste notoire Posada Carriles au terme d'un procès migratoire à El Paso, au Texas.

DES ARTISTES ETASUNIENS APPUIENT LA PROPOSITION DE JAMES CARTER DE LIBERER LES 5

La Havane, 12 avril (RHC-AIN) - Des artistes étasuniens solidaires de la cause des 5 Cubains prisonniers politiques aux Etats-Unis ont exprimé leur satisfaction pour l'appel lancé par l'ex-Président James Carter en faveur de la libération de nos 5 compatriotes et pour ses vœux pour l'amélioration des relations entre nos deux pays. Danny Glover, Susan Sarandon, Jackson Browne, Martin Sheen, Bonnie Rait, Pete Seeger, Elliot Gould et Oliver Stone sont quelques uns des membres du groupe d'Acteurs et Artistes Unis pour la Liberté des 5 qui ont signé un communiqué adressé à James Carter. Le communiqué met en relief les propos de James Carter lorsqu'il a signalé : « Je crois que l'emprisonnement de ces 5 Cubains n'a pas de sens. Il y a eu des doutes dans les tribunaux étasuniens et aussi parmi les organisations des droits de l'Homme du Monde. Les acteurs et artistes étasuniens solidaires des 5 espèrent des résultats concrets de futures réunions entre James Carter, le Président Barack Obama et la Secrétaire d'État Hillary Clinton, pour changer cette situation injuste. Pour sa part, Dany Glover a relevé que l'intelligence du président de la Fondation Carter et le courage dont il a fait montre pour lancer un appel à la libération des 5, donne de l'appui à Obama pour corriger l'injustice et gracier nos compatriotes afin qu'ils puissent rentrer à Cuba aux côtés de leurs proches.

UNE JOURNEE INTERNATIONALE POUR LA LIBERATION DES 5 EST CELEBREE DANS LE MONDE

La Havane, 5 avril (RHC)- Le Comité International pour la libération des 5 a célébré à Washington une Journée Mondiale de Solidarité avec nos 5 compatriotes prisonniers aux Etats-Unis depuis 1998. Des organisations de solidarité aux Etats-Unis, en Russie et en Bulgarie ont demandé au Président des Etats-Unis, Barack Obama, d'user de ses prérogatives pour en finir avec cette injustice. Gerardo Hernández, Antonio Guerrero, Fernando González, Ramón Labañino et René González ont été arrêtés à Miami pour avoir surveillé les groupes terroristes anti-cubains et pour avoir prévenu notre pays des attentats le prenant pour cible. « La récente visite à Cuba de James Carter, ex-Président des Etats-Unis renouvelle nos espoirs » précise le communiqué émis par les groupes solidaires. « Les déclarations de James Carter à la presse en faveur de la libération des 5 et de leur droit de recevoir la visite de leurs proches sont un encouragement pour notre lutte » souligne le communiqué. En Russie, des groupes de solidarité avec Cuba ont remis à l'Ambassade des Etats-Unis à Moscou une déclaration dans laquelle, ils exigent du Président Obama la libération des 5. Le Comité National pour la Libération des 5, le mouvement « Venceremos » (Nous vaincrons), le Conseil des Organisations Communistes de Moscou, le projet KTV, l'Union Juvenile Euroasiatique et l'Université Ouvrière ont participé, entre autres, à ce meeting. Des Cubains résidant en Bolivie se sont également joints à la campagne internationale lancée par des organisations de solidarité pour collecter un million de signatures pour la libération des 5.

Antonio Guerrero Rodríguez

58741 - 004

U.S.Penitentiary

P.O.Box 7000

Florence, CO 81226

USA

Gerardo Hernández

58739 - 004

U.S.Penitentiary

P.O.Box 5300

Adelanto, CA 92301

USA

Ramón Labañino (Luis Medina)

REG. No. 58734-004

USP McCreary

P. O. Box 3000 Pine Knot, KY 42635, EE.UU

Nota: Ramón et Fernando ayant été condamnés sous le nom de Luis Medina et Ruben Campa, ne reçoivent de courrier que sous cette identité.

Ruben Campa (Fernando González)

58733 - 004

FCI Terre Haute

P.O. Box 33

Terre Haute, IN 47808

USA

René González

58738 - 004

Navajo A, Federal Correctional Institution

P.O.Box 7007

Marianna, FL 32447-7007

USA



Amnistía Internacional: Pedimos Revisión del Caso de los CINCO

Amnistía Internacional pide al gobierno de Estados Unidos que repare las injusticias que puedan haberse cometido, incluso mediante el indulto.

AMNISTÍA INTERNACIONAL Revista sobre Derechos Humanos - ENERO 2011 - N° 106 - Pag. 17

ESTADOS UNIDOS LOS "CINCO DE CUBA"

Amnistía Internacional ha pedido al gobierno de Estados Unidos la revisión de los juicios contra los "Cinco de Cuba", declarados en 2001 culpables de actuar como agentes de la inteligencia cubana, entre otros cargos. Se encuentran en prisiones estadounidenses cumpliendo penas que van desde los 15 años a cadena perpetua. Hernández y Ramón Labañino, de nacionalidad cubana y Antonio Guerrero y René González, de nacionalidad estadounidense, fueron juzgados en Miami y declarados culpables de varios delitos. Gerardo Hernández también fue declarado culpable de conspiración para asesinar, por su presunto papel en el derribo por Cuba en 1996 de dos aviones de la organización anticastrista estadounidense Hermanos al Rescate, en el que murieron cuatro personas.

EL JUICIO

Un motivo de preocupación es que el juicio se celebró en Miami, a pesar de la hostilidad dominante hacia el gobierno cubano. También los actos de los medios de comunicación y de otro tipo que tuvieron lugar antes y durante el juicio. Hay datos que indican que estos factores hicieron imposible garantizar un jurado totalmente imparcial. También suscitan preocupación cuestiones relativas a la solidez de las pruebas en las que se basó la condena de Gerardo Hernández por el delito de conspiración para asesinar. Además, durante la prisión preventiva los cinco encausados tuvieron un acceso limitado a sus abogados y a la documentación, lo que podría haber menoscabado su derecho a la defensa.

DENUNCIAS SOBRE EL CASO

- En mayo de 2005, el Grupo de Trabajo sobre la Detención Arbitraria de la ONU señaló que el gobierno estadounidense no había garantizado un juicio con las debidas garantías, tal como prevé el artículo 14 del Pacto Internacional de Derechos Civiles y Políticos.
- En agosto de 2005, una sala de tres jueces de la Corte de Apelaciones del 11º Circuito anuló por unanimidad las declaraciones de culpabilidad de los cinco encausados, señalando que a los prejuicios dominantes de la comunidad en Miami contra el gobierno de Castro, se habían unido otros factores para menoscabar su derecho a un juicio con las debidas garantías. El gobierno de Estados Unidos apeló contra la resolución, que fue revocada posteriormente.
- En junio de 2010 se presentó una nueva apelación ante la Corte Federal de Primera Instancia, basada, en parte, en pruebas recién descubiertas de que los periodistas que habían escrito artículos y comentarios perjudiciales cuando se celebraba el juicio, eran empleados a sueldo del gobierno estadounidense que trabajaban para medios de comunicación anticastristas en Estados Unidos.

Amnistía Internacional ...pide al gobierno de Estados Unidos que repare las injusticias que puedan haberse cometido, incluso mediante el indulto.

MÁS EN PROFUNDIDAD

El caso de los Cinco de Cuba. AMR 51/193/2010. www.amnesty.org/es/library

CAMPAGNE EUROPÉENNE

1 MILLION DE SIGNATURES POUR LIBÉRER LES 5 !



AU PRÉSIDENT DES ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE

Monsieur BARAK OBAMA

Le 12 septembre 1998, cinq citoyens cubains René González, Gerardo Hernández, Fernando González, Ramón Labañino et Antonio Guerrero ont été arrêtés et emprisonnés aux USA où ils résidaient à cette époque.

Au terme d'un procès, sans aucune des garanties judiciaires dues à des accusés et sans preuves, ils ont été condamnés à des peines injustes qui vont de 15 ans de prison à deux perpétuités. Cette absence de preuves a été reconnue par le Procureur Général des Etats-Unis lui-même (2001). Malgré tout, les Cinq continuent à purger ces dures peines de prison dans différents établissements pénitentiaires américains.

Que les Cinq aient été victimes d'un procès politique et que la justice étasunienne ait démontré que, dans ce pays, être Cubain et révolutionnaire soit un élément suffisant pour être emprisonné est une opinion amplement répandue.

Le Comité contre les Détentions Arbitraires de l'ONU s'est penché sur cette affaire et s'interroge, lui aussi, sur les conditions dans lesquelles s'est tenu ce procès lors duquel ils ont été condamnés.

Après 12 ans passés à défendre sans broncher leurs convictions, les Cinq sont maintenant reconnus un peu partout comme des hommes qui se sont battus contre le terrorisme qui vise Cuba. Leur unique crime est d'avoir fourni des informations sur les actions terroristes que certaines personnes préparaient sur le sol états-unien contre le peuple cubain, et d'avoir dénoncé des projets des terroristes opposés à Cuba et de leurs organisations qui mettaient en danger le peuple états-unien lui-même.

Depuis leur détention, des mesures d'une particulière rigueur concernant leurs conditions d'incarcération ont été appliquées aux Cinq : séjours en isolement dans ce qu'on appelle « el hueco », le mitard, refus continuel de la part du gouvernement de visites de membres de leurs familles, violations multiples de lois états-uniennes elles-mêmes et des plus élémentaires des Droits de l'Homme.

Le président des Etats-Unis peut et doit ordonner la libération des Cinq. Les signataires de cette pétition, citoyens des peuples de l'Europe, nous exigeons que justice soit faite et nous demandons leur libération immédiate.

L'AFFAIRE DES CINQ CUBAINS PRISONNIERS AUX ETATS-UNIS

Par Alexandre Zourabichvili*

Si les récentes révélations de Wikileaks mettent en accusation les méthodes du pouvoir exécutif des Etats-Unis, il est une affaire – celle des cinq Cubains de Miami – qui révèle les méthodes du pouvoir judiciaire américain, son manque d'impartialité en même temps que de fortes contradictions dans le discours antiterroriste officiel de la Maison Blanche.

Rappelons que les « Cinq » sont emprisonnés depuis 12 ans après avoir infiltré à Miami des organisations paramilitaires de l'extrême droite d'origine cubaine spécialisées dans l'organisation d'un certain nombre d'actions terroristes dirigés contre des objectifs civils cubains (avion de ligne, hôtels, restaurants etc.). Chargés par leur gouvernement de rassembler des informations sur ces organisations en vue de prévenir de futurs attentats, les Cinq ont été arrêtés à Miami lorsque les informations récoltées ont été transmises, dans une logique de coopération, par le gouvernement cubain au gouvernement des Etats-Unis. C'est alors qu'a commencé ce qui est à ce jour le plus long procès de l'histoire des Etats-Unis, procès qui concentre par ailleurs un grand nombre d'irrégularités de procédure et de violations du droit constitutionnel et pénal américain ainsi que du droit international. L'organisation Amnesty International s'est elle-même emparé du dossier avec un récent rapport qui met tout particulièrement en doute le caractère équitable du procès.

La notion de « procès juste et équitable » est bien au centre de ce procès. Elle comprend essentiellement le droit de tout accusé à être entendu équitablement par un tribunal indépendant et impartial et à disposer du temps et des facilités nécessaire à la préparation de sa défense, droits inscrits à l'article 10 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à l'article 14 du Pacte international des droits civils et politiques (ratifié par les Etats-Unis) et au 6^e amendement de la constitution des Etats-Unis.

Les cinq Cubains ont été jugés par un tribunal de Miami, ville où se situent les états-majors des organisations qu'ils ont infiltrées et où ces dernières disposent de puissants réseaux d'influence. Ces réseaux ont exercé des pressions – y compris par l'intermédiaire des médias locaux – sur les jurés : méthodes de sélection partielle des jurés, visages de ces derniers et plaques d'immatriculation de leurs véhicules montrés à la télévision etc... Dix-sept avocats désignés d'office par le tribunal ont refusé de défendre les accusés, craignant les répercussions que pourrait avoir sur leur travail le fait de défendre ce que certains médias locaux désignaient comme des « espions cubains ».

De fait, les jurés (dont certains se sont d'ailleurs plaint auprès du juge des pressions exercées) n'ont pas posé une seule question aux accusés et ont prononcé le verdict en un temps relativement court (5 jours) par rapport à la longueur (7 mois) et à la complexité du procès (50 000 pages de documents, 110 volumes de témoignages). Les condamnations prononcées ont été extrêmement lourdes par rapport à l'absence de preuves sur les délits imputés (conspiration en vue d'espionnage, conspiration en vue de commettre un assassinat) : deux des Cinq ont été notamment condamnés chacun à deux peines de prisons à vie plus 15 ans. Des généraux de l'armée U.S avaient pourtant témoigné, à la barre, de l'absence d'espionnage dans l'affaire, ce qu'a confirmé par la suite le Pentagone. Le choix de « conspiration d'espionnage » comme chef d'accusation principal n'était pas innocent car il permettait au juge de restreindre l'accès de la défense au dossier d'accusation et n'exigeait pas, pour les accusateurs, la production de preuves matérielles : l'élément d'intentionnalité suffit à constituer le délit.

Sur la base de ces éléments, un groupe d'experts de l'ONU sur la détention arbitraire a, en 2005, appelé à la révision du procès et à la libération des cinq Cubains, ce qui a conduit la même année un panel de 3 juges de la Cour d'appel du 11^e circuit d'Atlanta à annuler les peines et à ordonner la tenue d'un nouveau procès dans un lieu cette fois neutre, décision qui s'appuyait également sur la propre jurisprudence américaine en matière de changement de lieu de procès. Mais c'était sans compter sur la réaction furieuse d'Alberto Gonzalez, le fameux ministre de la justice de George Bush, qui a demandé à ce que cette décision soit revue par un nouveau panel de 12 juges. Ces derniers ont, en 2006, annulé la décision du panel précédent et ont confirmé la décision initiale du tribunal de Miami. Dans son rapport sur l'affaire, Amnesty International note que les 12 juges n'ont pas, dans leur arrêt, dissipé les « doutes inquiétants portant sur l'impartialité du tribunal de Miami ».

Après divers rebondissements judiciaires, les avocats des cinq Cubains ont porté l'affaire devant la Cour Suprême des Etats-Unis en 2009, les arguments étant appuyés par des « Amicus Curiae » provenant de nombreux pays du monde dont l'association française Droit Solidarité. 10 prix Nobel se sont également mobilisés. Le rejet non motivé, par la Cour Suprême, de la demande de réexamen de l'affaire a été critiqué par le rapport d'Amnesty International qui relève que la justice des Etats-Unis n'applique pas aux Cinq Cubains les critères qu'elle applique dans d'autres affaires, notamment en matière de changement de lieu du procès et d'égalité des armes entre la défense et l'accusation.

Avec les diverses violations des droits à la défense des 5 Cubains évoquées ci-dessus, la justice des Etats-Unis donne au monde une mauvaise image d'elle-même, celle d'une justice manipulable politiquement par des réseaux d'intérêts mafieux et par un pouvoir exécutif toujours avide de punir des Cubains fidèles à l'indépendance et au système politique et social de leur pays.

Notons que la justice des Etats-Unis maintient depuis 12 ans en prison ces cinq Cubains venus à Miami combattre la préparation d'actes terroristes contre leur pays alors que cette même justice refuse, à ce jour, de poursuivre, d'incarcérer et d'extrader Luis Posada Carriles et Orlando Bosh. Ces derniers, avec d'autres auteurs présumés de plusieurs attentats meurtriers contre des objectifs civils cubains, se trouvent en Floride et apparaissent de temps à autre dans des réunions publiques. Ce comportement incohérent des Etats-Unis en matière de lutte anti-terroriste n'engage-t-il pas leur responsabilité internationale au regard de la Résolution 1373 du conseil de Sécurité des Nations Unies (votée le 28 septembre 2001 à la suite des attentats du 11 septembre) ?

En juin dernier, les avocats des 5 Cubains ont présenté des demandes d'habeas corpus devant la Cour du District Fédéral de Miami en se basant sur de nouveaux éléments indiquant par exemple qu'une dizaine de journalistes locaux couvrant l'affaire recevaient des paiements de la part du gouvernement des Etats-Unis. Mais les regards des défenseurs des Cinq Cubains et des organisations de la société civile des Etats-Unis, de Cuba et d'ailleurs se tournent de plus en plus vers le président Obama qui pourrait, s'il le voulait, user de son droit de grâce.

***avocat français du barreau de Paris, membre de l'Association internationale des juristes démocrates.**

Interview de James Carter par la télévision cubaine

• 30 mars 2011, « Année 53 de la Révolution »

(Versions sténographiques-Conseil d'État) Granma internacional

ARLEEN Rodriguez. — Un grand bonjour à tous nos téléspectateurs, à qui je souhaite la bienvenue aux côtés de l'ex-président des Etats-Unis James Carter qui a bien voulu nous accorder cette interview, une déclaration exclusive pour la télévision, quelques instants avant de repartir pour son pays. Soyez le bienvenu, et merci d'avoir accepté notre invitation.

James Carter. — C'est pour moi un grand plaisir de revenir à Cuba, à La Havane.

Arleen Rodriguez. — Nous avons quant à nous le grand plaisir de vous recevoir. Vous me disiez que vous aviez quelque chose à dire au peuple cubain, avant que ne débute l'interview.

James Carter. — Oui.

Arleen Rodriguez. — Vous disposez de l'antenne.

James Carter. — Je voudrais remercier le peuple cubain de la possibilité qui m'a été donnée de revenir dans ce pays, d'avoir des entretiens avec les dirigeants cubains et des réunions avec des citoyens cubains qui sont en désaccord avec le gouvernement. Nous avons été très stimulés par les perspectives ouvertes par la réunion qui se tiendra au Congrès le mois prochain.

Nous avons aussi eu l'occasion de rencontrer les familles des cinq patriotes cubains : leurs mères, leurs épouses. Je souhaite qu'il existe à l'avenir des relations diplomatiques normales entre Cuba et les États-Unis. Je voudrais aussi que vienne le temps où les restrictions aux voyages des États-Unis à Cuba et de Cuba aux États-Unis soient levées, que tous bénéficient de la liberté, de la réassociation, des voyages. Je crois que ceci est particulièrement important pour tout le monde et pour le peuple de Cuba. Nous avons eu des entretiens avec le ministre des Relations extérieures, avec le président de l'Assemblée nationale, avec le président Raul Castro, avec son prédécesseur Fidel Castro, qui est pour moi un ami personnel, et nous ferons tout notre possible pour qu'interviennent des changements économiques à Cuba.

Ce matin, j'ai aussi eu une réunion avec M. Gross, qui a passé une longue période en prison à Cuba, et dont nous pensons qu'il est innocent de tout délit. J'espère qu'il pourra être prochainement libéré, de même que les Cinq Cubains qui ont passé douze ans dans les prisons des États-Unis. J'espère que le commerce et les voyages pourront se développer entre les deux pays et que l'embargo économique pourra être totalement levé car il opprime le peuple cubain. Plus que le gouvernement cubain, c'est le peuple de Cuba qui en pâtit. J'estime que les relations entre les États-Unis et Cuba doivent changer.

Lorsque j'ai été élu président, j'ai levé les restrictions sur les voyages entre les deux pays et j'ai travaillé de très près avec le président Castro pour établir des échanges diplomatiques. Aujourd'hui, les États-Unis et Cuba ont trois cents personnes qui travaillent dans les deux Sections des intérêts, aussi bien celle des États-Unis que celle de Cuba. Je crois que ceci peut contribuer à l'établissement de relations diplomatiques normales entre les deux pays. Je remercie la télévision cubaine de m'avoir permis de m'adresser à vous et de vous dire que votre pays me semble merveilleux.

Arleen Rodriguez. — Merci. Je voudrais moi aussi profiter de l'occasion pour vous poser quelques questions. Et tout d'abord vous saluer, avec tout le respect et la sympathie qu'inspire le seul président des États-Unis qui, en cinquante ans, a fait quelque chose pour normaliser les relations. Vous avez rappelé ici les gestes les plus importants. En outre, vous en êtes à votre deuxième visite à Cuba, et vous venez en tendant une main respectueuse. Le peuple cubain, fier et digne, apprécie de tels visiteurs et éprouve de la sympathie pour eux.

Je pense que pour entrer maintenant dans le sujet, vous m'avez épargné la tâche de faire une introduction en exprimant à nouveau votre volonté et votre désir de voir supprimer le blocus contre Cuba. On sait qu'il existe un consensus majoritaire dans la société étasunienne, y compris la communauté cubaine des États-Unis, sans compter que la communauté internationale l'a réclamé massivement au fil des vingt dernières années. Vos efforts sont aussi accompagnés par les grandes majorités, à Cuba comme aux États-Unis.

Vous le reconnaissez : le blocus se maintient, les Cubains et les Cubaines savent qu'il se maintient et avec autant de rigueur, si ce n'est plus. Ma question est la suivante : quelles perspectives voyez-vous aux relations entre Cuba et les États-Unis et à ce blocus, auquel tout le monde est opposé ?

James Carter. — Comme vous le savez, la grande majorité des Cubains souhaitent qu'il y ait des relations normales avec les États-Unis et la grande majorité des Étasuniens souhaitent qu'il y ait des relations normales avec Cuba. Il ne fait pas de doute qu'il existe dans mon pays des dirigeants radicaux, dont quelques-uns occupent des positions solides au Congrès ; ce sont le plus souvent des Cubano-Étasuniens qui insistent pour maintenir cette distance dans les relations entre les deux pays ; ils représentent l'ancienne communauté cubano-étasunienne, dont l'objectif fondamental est de renverser le régime de Castro ; ils forment actuellement une petite minorité mais ils ont un pouvoir certain dans les cercles politiques. J'estime que ces dernières années ont été marquées par quelques progrès puisque l'opinion publique a changé dans les cercles cubano-étasuniens de Miami : les plus jeunes souhaitent la levée du blocus économique et voudraient pouvoir voyager normalement dans les deux sens, des États-Unis à Cuba et de Cuba aux États-Unis. Ceci, en soi, est un changement, et je suis d'avis que les choses vont continuer d'évoluer dans le même sens. J'espère que ma modeste voix et l'opinion de nombreux Étasuniens nous permettront d'avancer.

Arleen Rodriguez. — M. Carter, je vous ai écouté avec beaucoup d'émotion lors de la conférence de presse, et ici même lors de la présentation je vous ai entendu demander également, et avec force, la libération des cinq Cubains que Cuba considère comme des héros, car ils ont affronté des groupes terroristes et évité que ne s'allonge la liste des 2 099 handicapés physiques et 3 478 morts que le terrorisme a fait dans notre pays.

Je ne sais à quel point vous êtes conscient de ce que représente, pour le peuple cubain, la demande de libération des Cinq ; toutefois, je ne vous ai pas entendu parler de la grâce présidentielle. Vous disiez que, en accord avec les lois nord-américaines, vous espériez qu'ils soient libérés. Ils ont fait appel auprès de la Cour suprême des Etats-Unis, qui a refusé la révision de l'affaire bien que cette demande ait été soutenue par dix Prix Nobel et des centaines de personnalités politiques et intellectuelles du monde entier. En fait, ils ont épuisé tous les recours juridiques possibles. Ce procès a été émaillé de nombreuses irrégularités, comme vous le disiez, qui ont été reconnues par les juges. En outre ils subissent un châtiment additionnel du fait que deux d'entre eux ne peuvent pas recevoir la visite régulière de leurs épouses, et que leurs proches rencontrent des difficultés pour leur rendre visite. Le fait que la Cour suprême ait refusé de réviser une affaire aussi complexe a amené ces Prix Nobel et des personnalités politiques à demander au président Obama la grâce présidentielle. Vous avez été

président des Etats-Unis, vous avez exercé le droit de gracier des condamnés. Il s'agit d'un geste humanitaire dont – je le répète, en tant que cubaine – le peuple cubain serait profondément reconnaissant. Seriez vous disposé à vous joindre aux autres Prix Nobel qui demandent la grâce des Cinq à Obama ?

James

Carter. – Comme vous le savez, non seulement je suis un ancien président des États-Unis, mais également un prix Nobel.

Arleen Rodriguez. – Effectivement.

James Carter. – C'est-à-dire que dans mes conversations privées avec le président Bush et avec le président Obama, j'ai discuté de la libération de ces cinq personnes. Je reconnais les limitations du système judiciaire des États-Unis, et j'espère que le président pourra accorder la grâce, mais c'est une décision qu'il est le seul à pouvoir prendre. Il ne m'incombe pas de dire au président ce qu'il doit faire, mais le président, hier comme aujourd'hui, sait que mon opinion est que le procès des Cinq a été très contestable, que des normes ont été violées, et que les restrictions sur les visites ont été poussées à l'extrême. Maintenant, je sais que les membres de leur famille ont pu leur rendre visite. J'espère que dans l'avenir cette grâce pourra être concédée et que les prisonniers aux États-Unis pourront bénéficier plus facilement de visites familiales. Certains fonctionnaires, par exemple, m'ont informé que la destruction en vol de l'avionnette à La Havane, dans laquelle deux pilotes ont trouvé la mort, est intervenue après que le président des États-Unis a informé les dirigeants cubains qu'il n'y aurait plus de vols de ce genre. Les fonctionnaires cubains m'ont fait savoir qu'ils avaient dit très clairement au président des États-Unis qu'il n'était pas question que des avionnettes survolent la capitale pour y larguer des tracts et que les autorités avaient pour mission de protéger la souveraineté de Cuba. C'est quelque chose de très sérieux, un argument très sérieux, mais quoi qu'il en soit je conçois des doutes sur la longueur des peines infligées à ces cinq personnes. À mon retour, je me propose d'avoir un entretien avec le président Obama. Vous avez ici ma déclaration publique, faite préalablement devant d'autres dirigeants étasuniens : nous nous sommes prononcés en faveur de la libération des Cinq. Un de nos arguments est que, coupables ou non, ils ont déjà passé assez de temps en prison, plus de douze ans, et ils ont été suffisamment châtiés dans le cas où ils auraient été coupables.

Arleen Rodriguez. – Une personnalité que vous avez bien connue et qui suivait cette affaire de très près, Leonard Weinglass, vient de décéder. Vous savez que cet homme était épris de justice et qu'il a beaucoup lutté pour que justice soit faite. Ses dernières déclarations, son dernier travail, effectué sur son lit de mort, tendait à prouver que les Cinq n'avaient rien à voir avec la destruction en vol des avionnettes.

James Carter. – Oui, je le sais.

Arleen Rodriguez. – Je ne voudrais pas prolonger la conversation sur cette affaire, mais ce que sait le peuple de Cuba, ce qui peut être prouvé, ce que savent même les autorités étasuniennes, Cuba ayant transmis toutes les informations requises, c'est que ces jeunes gens ne faisaient rien d'autre que recueillir des renseignements pour éviter d'autres actes terroristes. J'espère que vous serez en mesure de transmettre cette demande de grâce, en tant que geste humanitaire. Ces hommes ont beaucoup souffert. Ils ont perdu des proches sans pouvoir se rendre à leur chevet. Mais je n'insisterai pas plus. Au nom du peuple de Cuba je vous remercie pour votre intérêt et vos déclarations.

M. Carter, vous disiez aussi ce matin,

pendant la conférence de presse, que vous avez eu une rencontre amicale avec le commandant Fidel Castro qui, dans ses réflexions, exprime beaucoup d'inquiétude face aux risques auxquels est exposée l'espèce humaine : les énormes arsenaux nucléaires qui continuent de grossir et qui peuvent détruire plusieurs fois la planète, les effets funestes du changement climatique sur l'espèce humaine. Ce sont des préoccupations que, me semble-t-il, vous partagez. En tant que physicien nucléaire, vous savez ce que signifie pour l'humanité la possession d'armes nucléaires ; en tant que président, vous avez voulu éduquer votre peuple pour l'éloigner du culte de la consommation et promouvoir des politiques rationnelles, de défense de l'environnement, quitte à y perdre de la popularité dans certains secteurs. Voici la question que je veux vous poser : croyez-vous qu'il y ait encore des choses à faire pour sauver l'espèce humaine ?

James Carter. – Lorsque j'étais président, j'ai négocié avec l'Union soviétique pour réduire le nombre d'armes nucléaires, avec les traités SALT I et SALT II. J'étais très favorable à la réduction des arsenaux nucléaires des deux côtés. Je ne suis pas moins convaincu que le réchauffement climatique représente une menace pour toute l'humanité. Comme vous le savez probablement, Obama et son prédécesseur, le président Bush, souhaitaient travailler avec d'autres puissances nucléaires pour réduire les arsenaux, et les accords signés ont été très strictement contrôlés. J'estime par contre que les États-Unis n'ont pas abordé avec toute la fermeté requise les problèmes du réchauffement global. Depuis mon arrivée, des fonctionnaires cubains m'ont montré tout ce qui avait été fait dans le quartier historique de La Havane ; je suis aussi allé en Bolivie où j'ai rencontré Evo Morales, et la Bolivie est peut-être le premier pays à en subir les premières pertes économiques : les glaciers qui représentent une source d'eau potable fondent dans les montagnes de Bolivie. J'espère bien qu'à l'avenir ces questions, y compris le réchauffement climatique, seront abordées par toutes les nations. Et je sais que Fidel Castro est aussi un militant de toutes ces questions. Nous avons parlé des initiatives prises lorsque j'étais président des États-Unis, mais aussi de l'actualité, et il est clair qu'il tente de mettre ses connaissances et sa sagesse d'ancien président au service du bien-être de l'humanité. Nous avons bavardé, nous sommes d'accord sur de nombreux points, en particulier sur le réchauffement global, et je crois que des possibilités s'ouvrent à nos deux pays.

Arleen Rodriguez. – Merci beaucoup. Chaque fois que vous venez en visite à Cuba, de nouveaux espoirs se font jour, même si les relations demeurent difficiles du fait du blocus.

James Carter. – Je souhaite pouvoir revenir et amener avec moi toute ma famille, ce qui n'est pas rien puisque nous sommes 36. J'espère donc ne pas tarder à revenir en famille. Merci beaucoup

Arleen Rodriguez. – C'est moi qui vous remercie, très sincèrement, M. Carter.



Par Waldo Mendiluz, Prensa Latina.27.04.2011.

UNITE DANS LA SOUVERAINETE, COUP D'ETAT AU HONDURAS, PAIX EN LIBYE, CHANGEMENT CLIMATIQUE... AVEC LA CREATION DE LA COMMUNAUTE DES ETATS LATINO-AMERICAINS ET DES CARAÏBES, L'AMERIQUE LATINE LES CARAÏBES FONT UN PAS DE GEANT VERS L'INTEGRATION.

Caracas, 27 avril 2011.

Les chanceliers et les hauts fonctionnaires de la région qui se sont donné rendez-vous à Caracas, ont franchi un pas fondamental en approuvant les procédures et les actions en vue de la fondation historique de la Communauté des États Latino-Américains et des Caraïbes (Celac) en juillet prochain. Lors de la réunion qui a eu lieu ce mardi au Vénézuéla, des délégués de 30 pays ont approuvé un brouillon qui propose la structure, les mécanismes de prise de décisions, des convocations et des sessions, et la définition de la présidence temporaire du bloc intégrationniste authentiquement régional, qui n'inclura pas les Etats-Unis ni le Canada.

Cette réunion regroupe les représentants et délégations de Antigua y Barbuda, d'Argentine, des Bahamas, de Barbados, du Belize, de la Bolivie, du Brésil, du Chili, de Colombie, du Costa Rica, de Cuba, de la Dominique, d'Equateur, du Salvador, de Grenade, du Guatemala, du Guyana, de Haïti, du Honduras, ainsi que de Jamaïque, du Nicaragua, du Mexique, du Panama, du Paraguay, du Pérou, de la République Dominicaine, de San Cristobal et Nieves, de San Vicente y des Grenadines, de Santa Lucia, du Surinam, de Trinidad et Tobago, de l'Uruguay et du Venezuela. Ces pays se sont donné un délai de 30 jours pour analyser et consulter une déclaration en défense de la démocratie et de l'ordre constitutionnel des nations membres. L'initiative vise à protéger l'Amérique Latine des coups d'état et des déstabilisations comme celles qui se sont produites ces dernières années contre les gouvernements légitimes de Bolivie, de l'Equateur, du Honduras et du Vénézuéla.

Pour le président du pays qui accueille la réunion, Hugo Chavez, la CELAC et ses instruments, parmi eux la clause démocratique, représentent l'opportunité de convertir la zone en région de paix et d'unité. "Nous devons nous renforcer comme territoire de paix et d'intégration, sans guerres, sans coups d'état, sans violence ; pour pouvoir, d'ici, contribuer à l'équilibre de la planète" a-t-il expliqué en inaugurant la réunion à l'hôtel Melia Caracas.

Pendant la rencontre les chanceliers et fonctionnaires ont fixé le calendrier à suivre dans les prochaines semaines pour garantir le succès du sommet de la fondation de la CELAC prévu les 5 et 6 juillet à Caracas, dates qui marquent également le bicentenaire de la déclaration d'indépendance du Vénézuéla. Comme l'a indiqué le chancelier Nicolas Maduro, Caracas sera le siège d'échanges ministériels sur le changement climatique (28 et 29 avril), l'énergie (12 et 13 mai), l'économie, les finances et le commerce (18 et 19 mai). Ces rencontres complèteront les résultats de cette première réunion, et donneront naissance au document politique sur la doctrine et les principes du bloc naissant, a-t-il expliqué à Prensa Latina. Le 2 juin les pays engagés dans ce projet d'union régionale réexamineront tout le chemin parcouru et les textes élaborés, avant leur finalisation au sommet par les présidents, en juin prochain.

La réunion a également permis de discuter de la situation au Honduras, où un coup d'État a brisé en juin 2009 l'ordre constitutionnel dans ce pays centraméricain. Les représentants des divers pays ont appuyé les démarches du Vénézuéla et de la Colombie en vue de permettre un rapprochement national qui restaure la démocratie, permette le retour du président Zelaya - victime du coup d'état et exilé depuis, et réintègre le Honduras dans la communauté internationale. Ils se sont également donné un délai de 24 heures pour examiner le cas de la Libye où les bombardements systématiques des Etats-Unis et des alliés européens compliquent les perspectives politique, sociale et économique du pays nord-africain. En ce sens le chancelier vénézuélien a manifesté l'espoir d'impulser depuis l'Amérique Latine et les Caraïbes une issue pacifique à la crise. « Nous nous sommes donnés 24 heures pour élaborer une résolution en ce sens, plusieurs gouvernements partagent l'objectif de mettre fin à cette guerre imposée et à rétablir la paix, pour mettre fin à la barbarie contre le peuple Libyen », a-t-il précisé.



[Source : Par Waldo Mendiluz, Prensa Latina.](#)

Traduction : Thierry Deronne



12 ans/ 4613jours, c'est Trop! Pas 1 Jour de Plus!

APPEL À TOUTES LES CONSCIENCES!



JUSTICE ET LIBERTE POUR LES 5 !

Ramon Labañino, Fernando Gonzalez, Antonio Guerrero, Gerardo Hernandez, et René Gonzalez qui avaient infiltré des groupes d'extrême droite impliqués dans des attentats à la bombe, assassinats et actions de sabotage contre des civils Cubains (bilan depuis 1959: 3 478 morts, 2 099 infirmes) ont été arrêtés le 12 septembre 1998 et sont emprisonnés depuis plus de 12 ans aux Etats-Unis, déniaient à Cuba le droit internationalement reconnu d'assurer la protection de son peuple et de faire respecter l'interdiction du recours à la force sur son territoire.

Les Etats-Unis violant toutes les conventions existantes refusent les visas aux familles. Le procès entaché d'irrégularités, s'est déroulé à Miami, ville reconnue par la Cour Fédérale d'Appel des Etats-Unis « hostile et irrationnelle » vis-à-vis du gouvernement cubain, d'où des condamnations à des peines alourdies, confirmées par les « resentesces » reflétant la dimension politique de la sanction infligée à travers les 5 à Cuba pour son choix d'un autre système économique et politique :

| | | | | |
|---|--|---|---|---|
|  |  |  |  |  |
| Ramon Labanino | Fernando Gonzalez | Antonio Guerrero | Gerardo Hernandez | René Gonzalez |
| 30 ans de prison | 17 ans et 9 mois | 21ans et 10 mois | 2x Prison à vie +15 ans | 15 ans de prison |
| (La Havane, 1963) | (La Havane, 1963) | (Miami, 1958) | (La Havane, 1965) | (Chicago, 1956) |
| Licencié en Économie de l'Université de La Havane, marié, trois filles. | Diplômé de l'Institut des Relations Internationales du Ministère des Affaires étrangères, marié. | Ingénieur, poète, 2 fils. | Diplômé de l'Institut des Relations Internationales du Ministère des Affaires étrangères, marié | Pilote et instructeur de vol marié, deux filles |

Pour la LIBERATION DES 5, El Otro Correo vous invite au RASSEMBLEMENT DE SOLIDARITE

Vendredi 29 AVRIL de 18H30 à 20H, Place de la Bastille, devant l'opéra

12 Ans / 4613 Jours, C'EST TROP! PAS 1 JOUR DE PLUS!

Signataires : Cuba Si France, Cuba Va, France Cuba, Racines Cubaines, Cuba Linda, Cuba Si Bretagne, Cuba si Provence, AAW-France (Americans Against the War), AEA-France (Actions Enfants des Andes), Alba France, Les Alternatifs, AMULP (Association de Femmes Uruguayennes Lourdes Pintos), ARAC, ATTAC, Cercle Bolivarien de Paris, Collectif Communiste Poley, Comité Valmy, Consejo pro-Bolivia, Droit et solidarité, El Otro Correo, Espace Che Guevara, Forum pour un autre Monde, France Amérique Latine, IJAN (Réseau International Juif Antisioniste), La Plume, le MRAP, MJCF, PCF, le Parti de Gauche, le Parti Humaniste, Pôle de Renaissance Communiste en France, Réseau International Frantz Fanon, Terre et Liberté pour Arauco, TIO France (Tribunal international d'Opinion), UL CGT Arras, URCF ...

Box 27